

Plan de prévention des inondations de LAPIE

Publié le mardi 26 janvier 2010 à 06h00



Anne Seillé, vice-présidente, et Régis Warocquier, président.

LAPIE, Libre association de protection des intérêts des Ennevelinois, continue d'agir pour que les contraintes liées au plan de prévention des inondations (PPRI) et l'extension des zones à risque, soient revues à la baisse.

« Oui au principe de précaution mais pas dans la démesure » avait résumé son président, Régis Warocquier, lors de sa création il y a environ deux ans, face aux conséquences que ce durcissement des règles provoquerait en matière de droit des sols (constructions, travaux...) et de perte de valeur du patrimoine immobilier.

Données de terrain. LAPIE a été au devant des désirs du cabinet d'études Haskoning, missionné par les services de l'Équipement, pour mener une enquête sur le bassin versant de la Marque. « Nous avons parcouru le village à pied, de Gorgueil à Verte Rue », précise Anne Seillé, vice-présidente, tandis que Régis Warocquier évoque les réunions menées de pair avec la municipalité et SOS Marque, chaque entité gardant sa spécificité, afin d'aboutir à une étude qui soit la plus précise possible.

Appel à un cabinet de géomètres. Une initiative capitale pour le président de LAPIE puisque, en plus des relevés en bord de Marque, elle a permis d'en faire six autres, à des endroits « stratégiques » et, au plus proche, en amont de zones où des adhérents sont concernés par le PPRI. « Ça va nous aider parce que si l'Équipement en tient compte, le PPRI sera modifié. Dans le cas contraire, nous aurons des moyens d'action et de recours. » Pour le moment, le comité de concertation auquel les communes de la vallée de la Marque participeront ne s'est pas encore réuni. Mais LAPIE est prête : « Être constructif, travailler en concertation et avoir des arguments qui tiennent ! » La digue. Prévu par la communauté de communes, dans le cadre des aménagements contre les inondations, cet ouvrage est remis en cause par les services de l'État. Sans polémique, LAPIE voit plutôt cela d'un bon oeil. « Nous ne sommes pas contre, précise Régis Warocquier, mais il ne faut pas que pour cinq maisons, cette digue aboutisse à une augmentation du niveau de risque et à un plan plus contraignant pour le village. » En revanche, il note les effets positifs des travaux de curage menés en aval vers Fretin et défend l'idée de rendre aux marais, dont certains ont été remblayés, leur vocation de zones d'expansion de crues.

Le contournement de Pont-à-Marcq. Des risques de ruissellement existeraient au niveau du rond-point du Pont-Thibault avant que l'eau parte dans la Marque et le Zéqueil. Des remarques négatives faites lors de l'enquête publique mais sans être prises en compte. Une affaire à suivre... Assemblée générale de LAPIE, vendredi 29, à 19 h, à la salle des fêtes.